



**Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 24370369637 auprès du
Préfet de la Région Centre Val de Loire (cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'état, art L-6352-12 du Code du Travail)**

**A ce titre les formations dispensées peuvent faire l'objet d'une prise en
charge**

ÉCOLE D'HYPNOSE JEANNA TOURS/LES SABLES D'OLONNE

3, avenue du 11 novembre 1918

37250 SORIGNY

Tél : 06.22.35.14.19

Inscription à la Formation Certifiante de Technicien Praticien en Hypnose Ericksonienne

Informations personnelles :

| | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| Nom /Prénom : | Téléphone Professionnel : |
| Adresse : | Téléphone Domicile : |
| Code Postal et ville : | Portable : |
| Date de naissance : | Adresse mail : |

Je m'inscris à la formation Certifiante de Praticien en Hypnose Ericksonienne

Formule choisie 2 semaines 5 week-ends

Dates :

Lieu :

Souhaitez-vous recevoir un devis pour solliciter une prise en charge ? Oui Non

Si oui : par courrier postal par email

Souhaitez-vous recevoir votre contrat et votre facture de formation ?

Par courrier postal par email Je ne souhaite pas recevoir ma facture de formation

Je déclare être informé(e) des Conditions Générales et je les accepte sans réserve.

Date, nom, prénom et signature précédés de la mention « Lu et approuvé »

Etablir votre chèque à l'ordre de Nathalie FOURTEAU puis envoyer le dossier et le règlement à /
École d'Hypnose JEANNA, 3, avenue du 11 novembre 1918, 37250 SORIGNY

Conditions Générales

Toute inscription à la Formation de l'école d'hypnose JEANNA implique la connaissance et l'acceptation entière des présentes Conditions Générales qui ont valeur de Contrat entre l'élève et l'École d'Hypnose JEANNA.

L'élève reconnaît que cette formation n'est en rien une thérapie, ni individuelle, ni de groupe. L'élève a conscience que cette formation n'a aucun rapport avec un traitement médical ou une aide psychologique et ne s'y substitue en aucun cas. Si l'élève soupçonne ou sait qu'il souffre d'un quelconque problème d'ordre physique ou psychologique, ce dernier s'engage à suivre un traitement approprié jusqu'à amélioration complète avant d'entamer cette formation. L'élève reconnaît que cette formation n'a pas valeur de « diplôme » ou de « licence » en Psychothérapie. L'élève a conscience de se former uniquement à une pratique de l'Hypnose Ericksonienne. L'élève reconnaît à l'École d'Hypnose JEANNA le choix plein et entier de la manière dont sera délivrée cette formation et le droit de faire intervenir un ou des invités pour animer une des sections du programme. L'élève reconnaît aussi qu'aucun enregistrement personnel (audio ou vidéo) ne sera autorisé durant cette formation. L'élève autorise l'École d'Hypnose JEANNA à utiliser d'éventuels enregistrements vidéos ou photos des formations où il est susceptible de figurer (droit à l'image). L'élève reconnaît qu'il pourra être renvoyé de tout ou partie de cette formation, sans aucun droit au remboursement, pour fausse déclaration lors de l'inscription, s'il venait à manquer à ses engagements d'assiduité à la formation, à manquer de respect envers le ou les formateurs et/ou aux autres élèves, ainsi que pour toute raison pédagogique, dont le ou les formateurs sont seuls juges. L'élève reconnaît que, pour des raisons de sécurité, d'éthique et pour le confort du groupe de formation, l'École d'Hypnose JEANNA se réserve le droit de refuser sans justificatif toute demande à ses formations en Hypnose Ericksonienne.

Tarifs – Paiement

Le coût de cette formation Certifiante de Praticien en Hypnose Ericksonienne est fixé à **1980 Euros TTC par élève (hors repas et hébergement, à charge du stagiaire)**.

Ne seront retenus que les inscriptions accompagnées de leur règlement complet à l'ordre de Nathalie FOURTEAU.

Désistement

Dans le cas d'un désistement annoncé moins d'un mois avant le début de la formation, aucun remboursement ne sera possible et les sommes versées seront intégralement reportables sur une autre formation de l'École d'Hypnose JEANNA.

Annulation – Report

Pour des raisons pédagogiques ou si le nombre de participants à une formation est insuffisant, ou en cas de problèmes techniques, l'École d'Hypnose JEANNA se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation. Dès lors, les sommes versées seront remboursées au prorata du temps de formation suivi.

Attestation de stage

L'attestation de stage remise à l'élève en fin de niveau confirme sa participation à ce niveau de la formation ; ce document est remis à l'élève s'il s'est présenté durant toute la durée de la formation concernée.

Certification de Praticien en Hypnose Ericksonienne

L'élève ayant démontré ses connaissances et compétences recevra la Certification de Praticien en Hypnose Ericksonienne.

Confirmation d'inscription et accès à la formation

Dès réception du présent document d'inscription renseigné, daté et signé par l'élève, accompagné du règlement complet, l'École d'Hypnose JEANNA confirmera à l'élève sa participation à sa formation par tout moyen (mail, courrier postal, etc.). Un contrat de formation sera établi entre l'élève et l'École d'Hypnose JEANNA. Sur demande, un devis sera préalablement adressé à l'élève.

Date, nom, prénom et signature précédés de la mention « Lu et approuvé »